

Tél 01 60 63 57 19 /58 32 Fax 01 60 63 57 19 Courriel:ce.0772047g@ac-creteil.fr	Primaire	1er trimestre	Le 03 /11 /2020 De 18H à 20h
Directrice	Mme Négraud-Roché		
IEN ou son représentant	Mme MOUGHAMIR (absente excusée)		
Enseignant(e)s de l'école	Mmes et Mrs : LE PENVEN, JOUSSE, KAPLAN , GOUTAS, MARCUCCI, PREVIL, DESDOMAINES, BONNEAU, RAFFIER, DESPRES, ERRAGNE, THEVENIN, MARTIN et GROS.		
Membres du RASED	Mr GOULIER (absent excusé)		
DDEN		
Parents élus	parents élus APEB : Mmes LANORE, ROLEZ, STOYANOVA	parents élus FCPE : Mmes TYRPA, SIVARAJAH	
Le maire ou son représentant	Mme De Groot, adjointe au maire, déléguée à la vie scolaire,		
Invité	M. JOLY, directeur des affaires scolaires et de l'enfance		
Président(e) de séance : Mme Négraud-Roché, directrice	Secrétaire de séance : Mme Bonneau Stéphanie		

1/ Fonctionnement et attribution du conseil d'école

Présentation des différents membres du CE, résultats des élections : 51,23% de votants, 6 sièges attribués à l'APEB, 6 à la FCPE. Merci à tous les parents d'élèves pour leur participation.

Le conseil d'école est un lieu d'échange où l'on aborde le temps de l'élève à l'école (temps de classe et également le périscolaire) ainsi que la vie de l'école en général. Pour les questions individuelles, elles sont abordées par les parents concernés avec chaque enseignant en rendez-vous individuel.

2/ Vote et approbation du règlement intérieur

Présentation du règlement intérieur. Le règlement n'a pas pu être voté à cause d'une connexion très défaillante. Chaque famille a été destinataire de la Charte de la laïcité et l'a signée. Le RI sera mis en ligne sur le blog de chaque classe et de l'école et devra être signé par le biais d'un mot dans les cahiers de liaison des aînés. Les parents qui souhaitent un format papier peuvent le demander. [En annexe la charte des parents accompagnateurs.](#)

3/ Organisation pédagogique et effectifs prévisionnels pour septembre 2021

Nous avons actuellement 4 classes en maternelle : PS (26), PS/MS (26), MS/GS (26) et GS (26) et 8 classes en élémentaire : CP1 (22), CP2 (21), CE1 (24), CE1/CE2 (24), CE2 (25), CM1 (25), CM1/CM2 (25) et CM2 (28). Soit 296 élèves.

Les prévisions pour septembre 2021 ne sont pas complètes pour l'instant. Nous savons que 44 CM2 partiront (les 28 de la classe de Mme Thévenin et les 16 de la classe de Mme Erragne), mais nous ne savons pas encore combien de PS arriveront, ni combien de nouveaux élèves (toutes classes confondues) s'inscriront dans notre école.

4/ Sécurité. PPMS

Présentation du PPMS rédigé cette année (Plan Particulier de mise en sûreté). Comment réagir en cas de tempête, d'inondation, d'incendie, d'attentat ou d'intrusion. Un exercice incendie a eu lieu le 6 octobre. Un exercice «intrusion-attentat» aura lieu avant Noël. Deux autres exercices sont prévus : un exercice incendie et un exercice de mise à l'abri «risques naturels» type tempête au 2ème trimestre.

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, nous ne savons pas si ces exercices pourront avoir lieu aux dates prévues.

Les entrées et sorties des élèves :

En raison des travaux qui commenceront prochainement, les entrées et sorties sur le temps scolaire des élèves s'effectueront côté étang, de la manière suivante :

- PS, PS/MS : portes fenêtres de la salle de motricité
- CE2, CP1, CE1, CE1/CE2 et CM1 par la porte de leur classe qui donne sur l'allée de l'étang, via les petits portails
- CM1/CM2, CP2 et CM2 par le grand portail côté étang, côté élémentaire
- MS/GS et GS par le grand portail côté étang, côté maternelle

5/ Projet d'école 2018/2021

Troisième année du projet d'école : le premier axe concerne la « maîtrise du langage écrit » qui sera travaillée dans tous les niveaux : la compréhension et le lexique en maternelle, avec un travail particulier sur « le portrait », l'orthographe et le vocabulaire en élémentaire. Le second axe concerne la résolution de problèmes. En maternelle il s'agit de construire des stratégies pour résoudre des situations problèmes et en élémentaire de développer la démarche de recherche de l'élève.

Un nouveau projet d'école sera en préparation pour la rentrée prochaine.

6/ Vie de l'école

Maternelle: Spectacle à l'école offert avec le « budget fête » de la municipalité (6 euros /élève de maternelle): « L'arbre roux », un spectacle de la compagnie des trois chardons, le mercredi 9 décembre. Nous ne savons pas encore à ce jour si ce spectacle pourra avoir lieu.

La chorale hebdomadaire en maternelle est abandonnée pour raisons sanitaires, mais les élèves continuent à chanter dans leurs classes respectives.

La mairie offre un goûter aux élèves avant les vacances de Noël. Celui-ci aura certainement lieu dans chaque classe, sans regroupement entre les classes.

Élémentaire:

- CM2 : batucada au conservatoire
- Piscine : priorité au cycle 3. De septembre à décembre, les classes qui vont à la piscine sont les CM2 et CM1/CM2.
- De nombreuses classes sont allées ou iront à la ludothèque.
- Action ELA : Beaucoup d'investissement, merci aux parents...
- Sortie bibliothèque : Plusieurs classes sont allées à la bibliothèque. Depuis le début du confinement du 30 octobre, la bibliothèque est fermée. Mais dès qu'elle ré-ouvrira, les visites reprendront.
- La sortie « Ecole d'autrefois » CE1 et CE1/CE2 prévue le 6 novembre est annulée.
- D'autres projets sont en discussion. Mais nous attendons d'abord une amélioration des conditions sanitaires.

7/ Activités péri-scolaire

Question APEB : Merci à la mairie pour avoir revu son positionnement sur l'accueil des enfants durant cette période.

Les rythmes scolaires vont-ils être revus pour l'année prochaine ?

Réponse : Une réunion doit avoir lieu demain mercredi avec la mairie et les parents pour une consultation sur les rythmes scolaires.

8/ Coopérative

Participation volontaire des familles de 1 185 euros (soit une moyenne de 4€/élève). La coopérative de l'école utilise la totalité des participations volontaires des familles pour financer tout ou partie de spectacles ou sorties, de même que la somme versée par la municipalité (12€/élève, soit 3 835 euros).

Remboursement de la classe découverte de l'année 2019-20 : l'OCCE est en négociation avec la MAE, son assurance. Notre coopérative a remboursé la totalité des sommes aux familles des enfants de CM2 de l'année dernière. Nous avons remboursé la moitié des sommes aux autres familles. En attendant le remboursement de la totalité des sommes engagées lors de la réservation du séjour en Bretagne, l'OCCE a proposé de nous faire une avance qui permettrait de rembourser l'intégralité des sommes restantes aux familles : nous avons demandé la somme de 8 000 euros de prêt. Dès réception sur le compte de l'OCCE, nous serons en mesure de verser la deuxième partie du remboursement.

Des actions sont réalisées par l'association de parents d'élèves, pour permettre le financement de sorties futures et projets pédagogiques : vente de chocolats de Noël, entre autres. Ces actions sont gérées par les associations des parents d'élèves directement, et non par l'OCCE. Les associations pourront ensuite faire un don à l'OCCE. Pour bénéficier, en cas de sorties, de l'assurance de l'OCCE, nous payons cette assurance tous les ans. (environ 750€, pour l'ensemble des élèves et des adultes de l'école)

9/ Travaux prévus :

Dans l'ensemble, les petits travaux prévus pendant les vacances d'octobre ont été réalisés.

L'équipe enseignante rappelle qu'elle a besoin de clés pour les portillons côté étang.

En ce qui concerne les travaux d agrandissement de l'école, une réunion spécifique a eu lieu le 17 septembre avec les parents élus et des enseignants.

Les travaux devaient débuter fin octobre, pendant les vacances d'automne.

Réponse de la mairie : En commission d'appel d'offre, il y a eu une renégociation. Les travaux devraient donc débuter dans un mois.

Remarque enseignante : L'espace réduit pendant les travaux ne facilitera pas les distanciations requises actuellement.

10/ Questions des parents d'élèves

a/ Un petit déjeuner est-il proposé sur le temps d'accueil du périscolaire ?

Non, il n'y a pas de petit déjeuner proposé sur le temps périscolaire.

En élémentaire, les enfants qui le souhaitent peuvent apporter un goûter qu'ils prennent pendant la récréation du matin.

En maternelle, chaque enseignant donne son accord ou non pour la collation en fonction de son projet de classe. Actuellement, il y a une collation dans toutes les classes de maternelle, sauf en PS.

b/ Peut-il y avoir une uniformité sur la maternelle ?

Chaque enseignant est responsable de sa pédagogie pendant le temps scolaire. Il n'est donc pas possible d'imposer une uniformité des activités sur le temps scolaire.

c/ Comment est faite la tarification de l'accueil du matin ?

La tarification est établie en fonction du taux d'imposition, et donc des revenus.

11/ Dates et horaires des prochains conseils d'école

Compte tenu des problèmes de connexion, la séance est levée à 19h00 avec certaines questions qui restent en suspens. Les réponses seront donc apportées ultérieurement.

Les dates des prochains conseils d'école n'ont pas pu être fixées.

Signature de la directrice, Mme Négraud-Roché

Signature de la secrétaire, Mme Bonneau

ANNEXE

INFORMATION

Le règlement intérieur n'ayant pas pu être voté à cause d'une connexion très défaillante, il sera voté lors du Conseil d'Ecole Extraordinaire qui aura lieu fin novembre.

Les dates des prochains conseils d'école seront données avant les vacances de Noël.